



Sinistre sur véhicule 4x4 mercedes

Par **zaibi**, le **27/02/2008** à **20:40**

Bonsoir, je vous remercie de m'apporter un complément d'information face à un sinistre ayant eu lieu sur mon véhicule 4x4 Mercedes acheté en 2006 29500€ où l'expert me propose 18000€ (assurance tout risque) à ce jour en compensation du préjudice subi... Quels sont les moyens dont je dispose pour exiger une somme supérieure aux vues de ces éléments ?
Suite à un incident avec dépôt de plainte au commissariat de police, mon assurance tout risque estime me devoir que la somme de 18000€ pour mon véhicule ...
Que faire
Cordialement
Amel Zaïbi

Par **jeetendra**, le **28/02/2008** à **11:46**

bonjours, votre assureur applique le principe de l'indemnisation à dire d'expert [fluo]vetusté deduite[/fluo] qui est conforme au droit des assurances, à vous d'apporter les preuves que votre véhicule juste avant l'accident avait une valeur marchande supérieure à celle qu'estime l'expert automobile de l'assureur, vous avez également la possibilité de faire intervenir votre propre expert à vos frais bien entendu, courage, cordialement